



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM VAUBAN, 16 B PLACE D ARMES 68600 NEUF BRISACH déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

NARTH LAURENT, représentant de la société 100% DEGRELAGE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 RUE DES ECUREUILS 68600 WOLFGANTZEN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
NARTH LAURENT	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 mars 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

Crédit Mutuel
VAUBAN
16bis, Place d'Armes
68600 NEUF-BRISACH
Tél. 03 89 20 45 64 (appel local non surtaxé)
03240@creditmutuel.fr